

LANCEMENT DU RADAR TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT

LA MENACE DE L'INACTION ÉCOLOGIQUE AU TRAVAIL

La poursuite des politiques actuelles ne permettent pas de maîtriser le réchauffement climatique en deçà de +2°C d'élévation de la température mondiale d'ici la fin du siècle, l'effondrement de la biodiversité prend des proportions inédites à l'échelle de l'histoire de l'humanité, et la pollution de l'air tue 40 000 personnes prématurément chaque année.

Les salariés et fonctionnaires sont directement concernés : la lenteur des entreprises à opérer leur transformation écologique menace les salariés dont la reconversion ne serait pas anticipée et d'être bloqués dans des activités écologiquement insoutenables.

Au delà du réchauffement climatique, c'est la question du sens du travail qui est posée. Alors que cadres et professions intermédiaires disposent d'informations et de leviers d'actions du fait de leurs responsabilités professionnelles, ils et elles sont, au mieux, cantonnés à des actions de greenwashing et privés de leurs capacités contributives.

LA RÉPONSE PAR UNE UNION INÉDITE

Dans ce contexte, la CGT des cadres et professions intermédiaires ([Ugict-CGT](#)) et [Pour un réveil écologique](#), un collectif d'étudiants et de jeunes diplômés, lancent ensemble le Radar travail et environnement, un outil destiné à l'ensemble des salariés et des fonctionnaires pour peser sur la transformation écologique de leur entreprise ou collectivité.

« Il faut lier les enjeux sociaux et environnementaux et renforcer leviers d'actions des représentants du personnel sur la question environnementale »

Antoine Trouche, membre du collectif Pour un réveil écologique

« Plus possible que l'on demande aux salarié.e.s de laisser leur conscience environnementale aux vestiaires. L'enjeu est de permettre un plein exercice de la responsabilité professionnelle »

Sophie Binet, Secrétaire générale de l'Ugict-CGT



UN ÉTAT DES LIEUX ÉCOLOGIQUE POUR STOPPER LE GREENWASHING

L'équipe syndicale de l'entreprise ou de la collectivité pourra établir un état des lieux des ambitions environnementales de son organisation. Le radar permettra ensuite d'être force de proposition, puis de porter les revendications environnementales des salariés devant la direction. Les syndicats CGT de Thalès, Nokia et d'autres ont déjà commencé à le mettre en place.

Étape 1 : État des lieux

Les représentants du personnel établissent l'état des lieux de la politique environnementale de l'entreprise ou de l'administration sur la base de 7 axes objectifs :

- le réchauffement climatique,
- l'effondrement de la biodiversité,
- les pollutions de l'air, des eaux et des sols,
- la raréfaction des ressources,
- la mise en adéquation de la stratégie financière
- le choix de ses sous-traitants
- la prise en compte de l'expertise des salariés ou fonctionnaires »

Étape 2 : Propositions

Les salariés prennent connaissance de l'état des lieux et se basent sur leur expertise pour faire des propositions concrètes de transformation de l'activité de l'entreprise et de l'organisation de leur poste de travail


Étape 3 : Stratégie

Les salariés se réunissent pour interpeller leur direction à partir des résultats de l'Etat des lieux et de la consultation des salariés ou fonctionnaires

Étape 4 : Action

Les salariés suivent la mise en place de leurs revendications et se forment pour agir dans la durée

CONCEPTEURS DU PROJET ET CONTACTS

 **Fabienne Tatot** Secrétaire nationale Ugict-CGT

 **Antoine Trouche** Membre du collectif Pour un réveil écologique

PLUS D'INFORMATIONS : www.radartravailenvironnement.fr



CONTACTS PRESSE :

presse@ugictcgt.fr
07 85 83 68 55

